

Juin 2011

Stephen Mbithi Mwikya

En utilisant des variétés prévisibles et homogènes créées au moyen de travaux génétiques ou d'hybrides, la sélection végétale fonctionne. Nous avons aujourd'hui des produits qu'il est possible de cultiver au Kenya pour répondre exactement aux goûts des consommateurs en Europe et c'est la raison pour laquelle ces agriculteurs savent qu'ils peuvent travailler de leurs villages au Kenya, ce qu'exigent quelques consommateurs européens. Ce faisant, ces petits agriculteurs peuvent être intégrés dans la chaîne des valeurs à destination des marchés les plus exigeants car ils utilisent des variétés supérieures.

Très franchement, je crois que le meilleur exemple en matière de besoins, d'avantage qu'offre l'obtention, est sans aucun doute l'industrie de la fleur où le Kenya est un grand producteur de fleurs coupées, en particulier de roses. Il tire environ 500 millions de dollars des fleurs uniquement et 500 millions également de ses exportations de fruits et de légumes. Le Kenya est capable de s'adapter rapidement à quelques nouvelles variétés pour répondre à l'évolution du goût des consommateurs dans maintes parties du monde, notamment aux États-Unis d'Amérique et en Europe car il utilise un bon mécanisme juridique. De plus, son adhésion à l'UPOV lui a permis d'acquérir rapidement de nouveaux matériels génétiques ou de nouveaux matériels végétaux pour les fleurs dotées de caractères particuliers et ce, dès qu'ils sortent des laboratoires ou des lieux d'obtention. C'est un avantage exceptionnel qui nous aide à développer notre agriculture.